



Canton du Valais
COMMUNE D'ORSIERES

Plan d'affectation des zones

Modifications partielles au secteur
"Les Arlaches"

3/3

Echelle 1:2'000

Décidé par l'Assemblée primaire en séance du

Le Président

Le Secrétaire

Homologué par le Conseil d'Etat en séance du

Source : Office fédéral de topographie
Reproduction autorisée par le CC GEO - canton du Valais

Auteur du projet :

bisa
aménagement du territoire

Av. du Rothorn 10
3940 Sierre
+41 27 451 75 75
info@bisasierre.ch



Document n° 2c/3

Légende

Affectation du sol

Zones à bâtir

- zone centre village (CV)
- zone chalets denses (R2)
- zone habitat de montagne (HM)
- zone de constructions et d'installations publiques A (ZCIP A)
- zone de constructions et d'installations publiques B (ZCIP B)

Zones de protection

- zone de protection de la nature
- district franc fédéral n° 37

Zones agricoles

- zone agricole II
- zone agricole protégée

A titre indicatif

- Périmètres des modifications du PAZ

Zones de danger hydrologique

(en cours d'approbation)

- danger élevé
- danger moyen

Zones de danger d'avalanches

(en cours d'approbation)

- danger élevé
- danger moyen
- danger faible

Aire forestière

- Aire forestière
- Cordons boisés

Espace réservé aux eaux superficielles (ERE)

(approuvé le 5 juin 2019)

- ERE
- Cours d'eau

Voies de communication historiques (IVS)

- importance régionale, tracé historique

Chemins de randonnée pédestre

- chemin pédestre principal

